



**SciencesPo.**

Chaire  
**M.A.D.P.**

« L'AVENIR DU MODÈLE FRANÇAIS DE DROIT PUBLIC EN EUROPE  
LE MODE DE PRODUCTION DE LA DÉCISION PUBLIQUE  
VERS UN CODE DE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE ? »

## **Séminaire du mercredi 16 janvier 2013**

Langues de travail : français et anglais

**SIMPLIFICATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES :  
techniques juridiques, efficacité de l'action public et performance économique**

### **PARTICIPANTS**

Gordon Anthony, Professeur, Queen's University Belfast

Maurizia De Bellis, Ricercatore, Università degli studi di Roma "Tor Vergata"

Vincenzo Cerulli Irelli, Professeur, Università degli Studi di Roma "Sapienza"

Lucie Cluzel, Maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Eduardo Gamero Casado, Catedrático, Universidad Pablo de Olavide

Oswald Jansen, Professeur, Université d'Utrecht

Charles-Henri Montin, Délégué de la France au comité de la politique réglementaire de l'OCDE

Thierry Tanquerel, Professeur, Université de Genève

Jacques Ziller, Professeur, Università di Pavia

Li Zhang, Professeur associé, Université des sciences politiques et du droit de Chine

### **STRUCTURE**

**1 – Introduction : Eduardo Gamero Casado**

**2 – Le point de vue de l'OCDE**

Charles-Henri Montin

### **3- Etudes thématiques structurées autour du questionnaire**

Allemagne :

Chine : Li Zhang

Espagne : Eduardo Gamero Casado

France : Lucie Cluzel

Hollande : Oswald Jansen

Italie : Vincenzo Cerulli Irelli et Maurizia De Bellis

Royaume-Uni : Gordon Anthony

Suisse : Thierry Tanquerel

Union européenne : Jacques Ziller

### **3 – Le point de vue des administrations, entreprises et des collectives locales**

A organiser autour de Vincenzo de Gregorio

## **QUESTIONNAIRE**

### **1- Les raisons de la simplification des procédures administratives**

La simplification des procédures administratives fait-elle l'objet de débats dans votre pays ?

Qui réclame la simplification de la procédure administrative ?

Sur quels points particuliers porte le débat ?

Y a-t-il dans votre pays des principes généraux, par exemple, constitutionnels, qui impliquent la simplification des procédures administratives ?

Existe-t-il dans votre pays des mécanismes d'incitations à simplifier pour pousser les administrations à simplifier leurs procédures ? Lesquelles ?

Les rapports Doing Business ont-ils eu un écho dans votre pays ?

### **2- Les techniques juridiques de simplification des procédures administratives**

Quelles techniques votre pays a-t-il mis en œuvre pour simplifier les procédures administratives ?

- La suppression des procédures est-elle utilisée ? Comment est-elle mise en œuvre ?
- Plus généralement, la simplification est-ce la suppression ? Y a-t-il des débats ou des études sur ce point dans votre pays ?
- L'harmonisation des procédures, par la création de régimes généraux en remplacement de régimes spéciaux, est-elle utilisée ?
- Le recours à la codification est-il utilisé ?
- Des délais impératifs accompagnés de sanctions sont-ils utilisés ?
- Des systèmes de silence valant refus ou acceptation sont-ils utilisés ?

- Les études d'impact sont-elles utilisées comme outil de simplification ?

La simplification concerne-t-elle dans votre pays le stock ou/et le flux ?

Comment votre pays a-t-il simplifié les systèmes d'autorisation administrative ?

### **3 – Les structures administratives et la simplification des procédures administratives**

Votre pays a-t-il mis en place des structures administratives chargées de la simplification des procédures administratives ? Lesquelles ?

Est-il possible de dresser un bilan de leur action ?

La déconcentration ou la décentralisation des décisions est-elle un outil pour la simplification ?

La création de guichets uniques (one-stop shops) est-elle utilisée ? Peut-on en dresser un bilan ?

### **4 – La simplification des procédures administratives et les nouvelles technologies**

Comment votre pays utilise-t-il les nouvelles technologies comme outil de simplification des procédures administratives ?

Les nouvelles technologies peuvent aussi être un facteur de complexité pour les usagers, comment fait-on dans votre pays pour l'éviter ?

Merci de préciser tout autre point qu'il vous semble souhaitable d'ajouter